Envoyé en préfecture le 17/04/2025
Reçu en préfecture le 17/04/2025
Publié le
ID : 056-215600321-20250410-2025_029-BF

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE CAMPENEAC

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures et quatre minutes, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 28 mars 2025.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre - LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal - DRAGON Sandra - ALIX Mathilde - MOUNIER Benoit - MAHIEUX Jérémy - DELOURME Jean-Pierre - PICARD Laurence - DENIS Stéphane - GRANDVALLET Chantal - DELERUE David - PONGERARD Pascale.

Absents excusés : WHITE Cécile ayant donné procuration à Sandra DRAGON, JUGEL Stéven ayant donné procuration à Chantal LARGEAU, MORIN DIEGO Isabelle ayant donné procuration à Mathilde ALIX.

Secrétaire de séance : Pascale PONGERARD.

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 16 à 20h24
Votants : 19 à 20h24

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Délibération n°2025/29

Objet : Affectation du résultat 2024 – Budget principal.

Les résultats de l'année 2024 du budget principal sont rappelés au Conseil municipal.

Le compte administratif 2024 du budget principal présente un excédent de fonctionnement de 298 371,99 €, un résultat d'investissement de -208 294,81 € et un besoin de financement de la section d'investissement de -129 752,94 € en prenant en compte les restes à réaliser.

La section d'investissement ayant un besoin de 943 014.47 €, le résultat de la section de fonctionnement doit être prioritairement affecté à la section d'investissement.

Résultat de fonctionnement 2024 à affecter	**298 371,99**
Résultat d'investissement 2024	**-208 294,81**
RAR recettes	988 873,68
RAR dépenses	910 331,81
Solde des RAR	78 541,87
Total besoin de financement (1068) de la section d'investissement	**-129 752,94**

Envoyé en préfecture le 17/04/2025
Reçu en préfecture le 17/04/2025
Publié le
ID : 056-215600321-20250410-2025_029-BF

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- Présents : 16
- Votants : 19
- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Majorité absolue : 10
- Suffrages exprimés : 19

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** l'affectation des résultats telle que présentée à savoir :
  - au compte 1068 la somme de 298 371,99 €.

Pour copie conforme,

Hania RENAUDIE,
Maire.

MAIRIE CAMPENEAC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
56 (Morbihan)

Pascale PONGERARD,
Secrétaire de séance.